



DIRECTION D'ADMINISTRATION DE LA CULTURE, DES LOISIRS ET DE LA CITOYENNETE
SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA CITOYENNETE

(DA4)
(S42)

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION 2010

POUR LES ASSOCIATIONS QUI ORGANISENT DES DEBATS CITOYENS

Pour que la demande soit recevable :

- le siège de l'association doit se situer en Province du Brabant wallon et/ou l'activité doit se passer sur le territoire du Brabant wallon ;
 - le projet ne peut avoir de but de profit ou de bénéfice ;
 - le débat doit être public et contradictoire;
 - le présent formulaire doit parvenir à l'administration Service de la Culture et de la Citoyenneté (Parc des Collines - Bâtiment Archimède - Avenue Einstein, 2 - 1300 Wavre) au moins deux mois avant l'activité.
-

1. Descriptif de l'association

Dénomination exacte de l'association:

Adresse complète :

Téléphone fixe:

Fax :

Adresse courriel :

Personne de contact :

coordonnées :

Numéro de compte bancaire :

2. Descriptif du projet :

Thème du débat :

Date :

Lieu :

Heures :

Nombres de personnes attendues :

Nom(s) du(des) gestionnaire(s) du débat :

Autres sponsors privés (en ce compris l'aide en nature) :

Partenaire(s) du projet :

Promotion de l'événement (presse, internet, invitation personnelle, ...) :

Je m'engage, en cas d'octroi d'une subvention, à assurer la visibilité provinciale, en mentionnant la collaboration de la Province du Brabant wallon ou en apposant son logo sur tout support promotionnel.

Date et signature